

# Révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur

## Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable du Département des infrastructures de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

### Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Mottas Hervé  
Email : herve.mottas@fr.ch  
Institution : : Etat-FR  
Département : : DICS  
Service : : S2

### Co-auteurs

Nom et prénom : Reidy Aebischer Ursula  
Institution : : Etat-FR  
Département : : DICS  
Service : : S2

---

Nom et prénom : Piccand François  
Institution : : Etat-FR  
Département : : DICS  
Service : : S2

---

Nom et prénom : Kaufmann Felix  
Institution : : Etat-FR  
Département : : DICS  
Service : : SG

### Informations sur le projet

Description : Projet de loi cantonale sur l'enseignement secondaire supérieur  
Comparé au statu quo  
Limite spatiale: canton de Fribourg  
Limite temporelle: 15 ans  
Evaluation du 03.01.2017 (pas de modification au niveau du développement durable suite à la consultation)

Effet levier Moyen

Domaines concernés :

<b>Economie</b>	<b>Environnement</b>	<b>Société</b>
Moyennement	Légèrement	Significativement

### Commentaire général sur l'évaluation

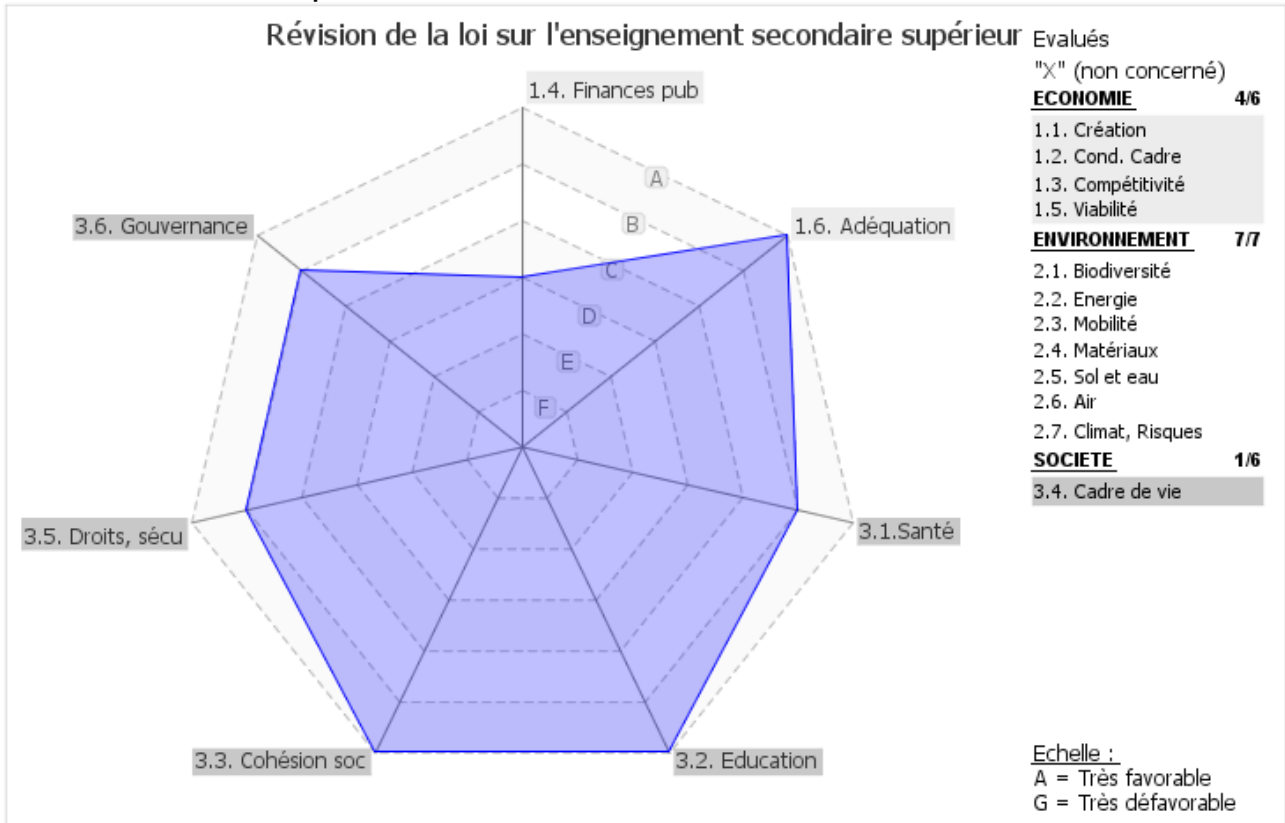
Les effets sur le développement durable (art. 197 LCG) ont été évalués à l'aide de la Boussole21, conformément à ce que prévoit la stratégie cantonale Développement durable. Cette évaluation est fondée sur la comparaison entre la situation actuelle et les nouveautés qu'apporte la révision totale de la loi. Les conséquences de la révision se déploient sur les domaines sociétaux et, dans une faible mesure,

économiques, mais pas sur le développement environnemental. Ils se concentrent essentiellement sur quatre aspects :

- adéquation de la formation aux besoins des élèves et de la société (nouvelles filières de formation, renforcement de l'offre de formations bilingues,...) ;
- promotion de l'intégration et de la cohésion sociale au sein de l'école ;
- clarification des droits et des obligations des partenaires scolaires pour assurer une collaboration étroite et constructive ;
- renforcement des structures de pilotage pour permettre un perfectionnement permanent de l'école et de l'enseignement.

Toutes ces mesures poursuivent un but fondamental étroitement lié au bien-être économique et social : permettre à chacun et chacune de trouver sa place dans la société et de s'insérer dans la vie professionnelle.

## Évaluation de chaque critère



### Échelle de notation

<b>A</b>	Très favorable
<b>B</b>	Favorable
<b>C</b>	Favorable avec quelques réserves
<b>D</b>	Moyen
<b>E</b>	Défavorable avec quelques points favorables
<b>F</b>	Défavorable
<b>G</b>	Très défavorable
<b>X</b>	Pas concerné

### Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative
	2.7. Changement climatique et risques	

## Economie

### 1.1. Création et distribution de richesses

X - Pas concerné

#### Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

#### Commentaires :

**Justification de l'évaluation :** En comparaison avec la loi actuellement en vigueur, ce projet n'apporte pas d'élément nouveau en la matière. Il importe toutefois de rappeler l'importance de la formation sur la productivité future de la main-d'œuvre. La formation permet d'augmenter l'autonomie des jeunes personnes et facilite leur insertion dans la vie professionnelle. Elle permet en outre la réduction des différences de revenus et augmente l'égalité des chances.

#### Risques de répercussions négatives :

#### Potentiel d'amélioration :

### 1.2. Conditions cadre pour l'économie

X - Pas concerné

#### Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

#### Commentaires :

**Justification de l'évaluation :** En comparaison avec la loi actuellement en vigueur, ce projet n'apporte pas d'élément nouveau en la matière. Il importe toutefois de rappeler qu'une formation de qualité constitue un élément positif pour le cadre de vie des employés et un argument d'attractivité auprès des entreprises.

#### Risques de répercussions négatives :

#### Potentiel d'amélioration :

### 1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

X - Pas concerné

#### Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

#### Commentaires :

**Justification de l'évaluation :** En comparaison avec la loi actuellement en vigueur, ce projet n'apporte pas d'élément nouveau en la matière. Toutefois, il importe de rappeler l'importance de la formation dans la capacité d'innovation des personnes. L'école ayant pour objectif d'amener chaque élève au maximum de ses potentialités, la qualification des employés est renforcée. Enfin, l'école d'aujourd'hui amène l'élève à connaître son pays dans sa diversité et lui donne une ouverture sur l'ensemble de la communauté humaine. Elle favorise son sens des responsabilités vis-à-vis de lui-même, d'autrui et des générations futures.

#### Risques de répercussions négatives :

**Potentiel d'amélioration :**

**1.4. Finances publiques**

**D - Moyen**

**Liste des sous-critères :**

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation** : Ce projet de loi n'a pas de conséquences financières et en personnel autres que celles de la loi actuellement en vigueur.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**1.5. Faisabilité et viabilité du projet**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation** :

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**1.6. Conformité et adéquation aux besoins**

**A - Très favorable**

**Liste des sous-critères :**

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation** : Un travail d'identification et d'analyse des besoins auprès des gens du terrain a été effectué en début de processus. Des tables rondes ont été organisées avec les partenaires du S2: Associations des parents d'élèves, Conférence des recteurs des collèges fribourgeois et Association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire supérieur. Le projet a aussi à cœur de s'inscrire dans le contexte de l'évolution des systèmes éducatifs des cantons suisses.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**Environnement**

**2.1. Diversité biologique et espace naturel**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.2. Energie**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.3. Mobilité et territoire**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.4. Consommation de matériaux et recyclage**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :**

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau****X - Pas concerné****Liste des sous-critères :**

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

**Commentaires :****Justification de l'évaluation :****Risques de répercussions négatives :****Potentiel d'amélioration :****2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur****X - Pas concerné****Liste des sous-critères :**

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

**Commentaires :****Justification de l'évaluation :****Risques de répercussions négatives :****Potentiel d'amélioration :****2.7. Changement climatique et risques****X - Pas concerné****Liste des sous-critères :**

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

**Commentaires :****Justification de l'évaluation :****Risques de répercussions négatives :****Potentiel d'amélioration :****Société****3.1. Santé et prévention****B - Favorable****Liste des sous-critères :**

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** En comparaison avec la loi actuelle, ce projet n'apporte pas d'élément

fondamentalement nouveau en la matière. Il importe toutefois de rappeler le rôle de l'école dans ce domaine (prévention en matière de santé et contre les comportements nocifs, services de conseil et promotion de l'activité physique).

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles**

**A - Très favorable**

**Liste des sous-critères :**

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** Si le mandat fondamental des écoles secondaires supérieures n'a pas changé, plusieurs éléments nouveaux sont à signaler:

- mesures pour maintenir et développer la qualité;
- nouvelles filières de formation: maturités spécialisées, CFC et maturité professionnelle orientation Economie et services, passerelle maturité professionnelle / maturité spécialisée – hautes écoles universitaires;
- renforcement de l'offre de formations bilingues, ...

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.3. Cohésion sociale**

**A - Très favorable**

**Liste des sous-critères :**

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** Les établissements du secondaire supérieur ont le devoir d'accueillir tous les élèves remplissant les conditions d'admission, sans discrimination aucune, et à un prix modéré, afin de tendre à l'égalité des chances. Ils se dotent en outre de nouveaux dispositifs leur permettant de s'adapter à l'hétérogénéité des élèves (allophones, en situation de handicap, à haut potentiel intellectuel, artistes ou sportifs de talent). L'école promeut le "vivre ensemble". Elle vise à permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la société et de s'insérer dans la vie professionnelle.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.4. Cadre de vie et espace public**

**X - Pas concerné**

**Liste des sous-critères :**

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres /



Développement socioculturel local et régional

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** En comparaison avec la loi actuellement en vigueur, ce projet n'apporte pas d'élément nouveau en la matière.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.5. Droits et sécurité**

**B - Favorable**

**Liste des sous-critères :**

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** L'égalité des chances et l'égalité entre filles et garçons sont deux principes de base de l'école. Les mesures de soutien (ex.: compensation des désavantages) et de promotion (ex.: sportifs et artistes de talent) améliorent l'égalité des chances. Une formation de qualité permet de renforcer la stabilité sociale.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**

**3.6. Gouvernance, vie politique et associative**

**B - Favorable**

**Liste des sous-critères :**

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

**Commentaires :**

**Justification de l'évaluation :** Un des grands axes de la loi concerne la clarification des droits et des obligations des partenaires scolaires. La loi prévoit par exemple la constitution d'un conseil des élèves.

Diverses consultations et tables rondes ont permis d'assurer l'acceptabilité du projet.

Le renforcement des structures de pilotage tend à assurer une meilleure gouvernance de l'enseignement secondaire supérieur ainsi que le maintien et le développement de sa qualité.

**Risques de répercussions négatives :**

**Potentiel d'amélioration :**